Réveillez-vous!

LE DIABLE À L'ÈRE DE LA RAISON

Satan existe-t-il? Pouvez-vous prouver votre réponse?

La cascade radio-active

Détruit-elle la terre?

La semaine de travail se raccourcit

Une réduction des heures de travail augmente la production!

Les agissements criminels de la police du Québec sont dévoilés devant la Cour suprême du Canada

Des policiers enlèvent un prédicateur pendant son sermon

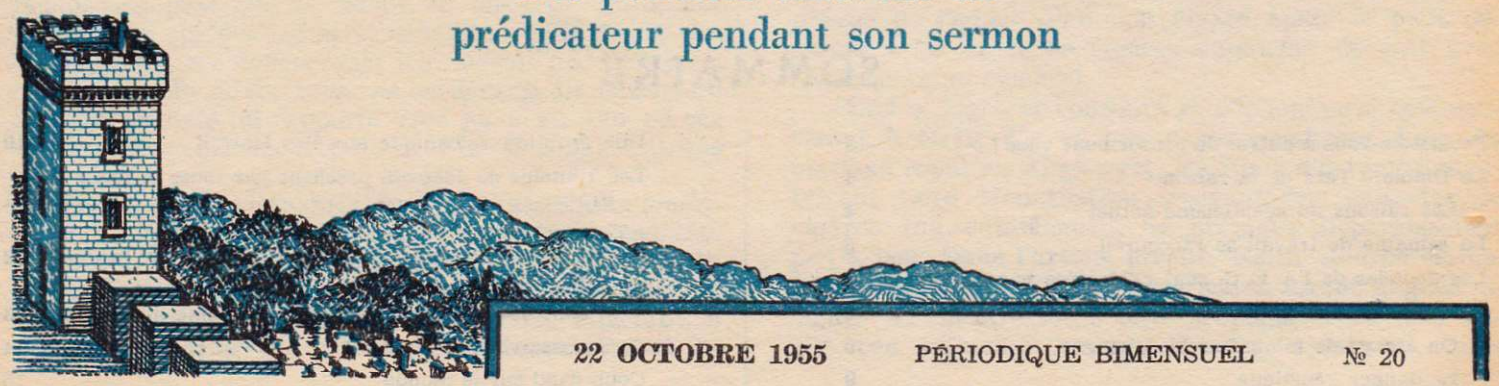

22 OCTOBRE 1955 PÉRIODIQUE BIMENSUEL № 20

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117, Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: — 39, Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: — ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: — Alfred Rutimann

Tirage total: 1 450 000 exemplaires . **Le numéro 20 fr. en France, 3 fr. en Belgique, 25 ct. en Suisse**

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — africaansch, allemand, anglais, espagnol, finlandais, français, hollandais, norvégien, suédois
Mensuel — danois, grec, portugais, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	**$ 1**
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	**60 fr.**
France, Les Témoins de Jéhovah, 3, Villa Guibert, Paris 16e	**350 fr.**
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	**5 fr.**

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Awake! Semimonthly — French edition Printed in Switzerland

SOMMAIRE

Permettez-vous à autrui de penser pour vous? 3
Le Diable à l'ère de la raison 4
Les raisons du scepticisme actuel 4
La semaine de travail se raccourcit 6
Les données de l'A. E. C. sont contestées par un savant 7
La cascade radio-active 8
On essaye de minimiser le danger 9
Le danger génétique 9
Une éruption volcanique aux îles Hawaii 10
Les Témoins de Jéhovah prêchent par toute la terre — France 11
« Ta parole est la vérité » Que disent l'Histoire profane et la Bible sur l'enfer? 12
Les agissements criminels de la police du Québec sont dévoilés devant la Cour suprême du Canada 13
Connaissez-vous la réponse? 14
Coup d'œil sur le monde 15

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XXIII | Berne, 22 Octobre 1955 | Numéro 20

Permettez-vous à autrui de penser pour vous?

JUSQU'À quel point vos préférences sont-elles fondées non sur des faits incontestables ou des réflexions personnelles, mais sur la grosse réclame des agents de publicité? Avant de vous indigner à la pensée que d'autres personnes influencent votre esprit, lisez plus loin et voyez quelles méthodes subtiles sont employées pour réduire à néant votre libre arbitre et vous délester du contenu de votre portefeuille. Vous serez alors en mesure de sauvegarder l'un et l'autre.

Considérons d'abord la publicité directe. Que l'on se trouve à New-York, à Hong-Kong, à Karachi, à Maracaïbo ou ailleurs, partout slogans et rimes publicitaires célèbrent les mérites de l'un ou l'autre article. Evidemment, si les fabricants ne veulent pas faire faillite, ils doivent vendre leurs produits. D'autre part, on prétend, et avec logique, que la publicité est un bienfait pour le consommateur étant donné que la production de bonnes marchandises augmente de pair avec la demande, entraînant une diminution des prix. De plus, pour garder la faveur de la clientèle, le fabricant est obligé de maintenir la qualité de l'article vanté. Néanmoins, il est prudent et sage de connaître quelques-uns des trucs du métier; cela peut être fort utile.

Les psychologues et sociologues ne cessent de sonder l'esprit du public — votre esprit — en vue d'élaborer de nouvelles techniques de vente. Sans doute, à l'heure actuelle, peu de gens se laisseraient prendre par cet exemple classique de publicité outrancière: « Personne n'a jamais dû porter des lunettes pour avoir fumé notre tabac. » Par contre, nombreux sont ceux qui ont vraisemblablement été dupes de la publicité de ce fabricant de cigarettes qui prétendit avoir prouvé de façon concluante que toutes les autres marques irritaient les muqueuses plus que la sienne. Il effectua, dit-il, des expériences sur des lapins et constata que la fumée des cigarettes de ses concurrents leur faisait mal aux yeux tandis que celle de son tabac ne les dérangeait nullement. Son idée géniale lui rapporta gros jusqu'au jour où ses concurrents expérimentèrent de leur côté sur d'autres lapins!

Selon Earle Ludgin, président de l'Association américaine des agences publicitaires, de nombreux étudiants se croient trop intelligents pour être dupes de la publicité, qui serait bonne tout au plus « pour des écoliers ingénus et sans discernement », disent-ils. Pourtant, il y a gros à parier que ces jeunes prétentieux sont influencés par certaines techniques modernes beaucoup plus qu'ils ne le croient.

La campagne publicitaire lancée par l'Institut américain du cigare est vraiment un modèle du genre. De 27 000 —avant la Première Guerre mondiale — le nombre des fabricants de cigares était passé à 4000. Les femmes se plaignaient de « l'odeur infecte » des cigares dans la maison. Dans les films, le cigare identifiait toujours le détective, le gangster ou le politicien sans scrupule. L'industrie du cigare traversait une crise excessivement grave.

En 1940, les fabricants de cigares entreprirent une publicité intensive mais très subtile. Ils offrirent des prix en espèces aux journaux qui publieraient les meilleures photographies de personnalités fumant un cigare. Ce stratagème ne tarda pas à porter des fruits. On vit partout Churchill, Roosevelt, le général MacArthur et la vedette de base-ball Babe Ruth, cigare en bouche.

Jusqu'alors on avait vainement supplié Hollywood de ne plus faire du cigare l'apanage du traître. Finalement, s'il faut en croire un article dû à la plume de Keith Monroe, publié dans la revue *Harper's,* le directeur de l'Institut américain du cigare fit cette proposition à l'industrie cinématographique: « Chaque fois que l'on produira un film contenant une bonne scène où le héros fume un cigare, nous en ferons la réclame gratuitement en étalant des affiches dans 25 000 débits de tabac à travers tout le pays. » La publicité gratuite est un appât alléchant pour n'importe quelle industrie, aussi vit-on bientôt Tyrone Power, Gary Cooper et d'autres vedettes auréolés de fumée de cigare. Dans le film « L'intrigante de Saratoga », Ingrid Bergman prononce ces paroles: « Un foyer n'est pas digne de ce nom s'il n'est pas imprégné de l'odeur d'un bon cigare après le petit déjeuner. » La vente de cigares augmenta de pair avec l'assistance au cinéma!

Cercles, loges et concours radiophoniques, commencèrent à offrir des cigares comme cadeaux. Lors du mariage royal en Angleterre, les films d'actualité montrèrent Lord Mountbatten recevant une caissette de cigares. Indiscutablement, les préjugés disparaissaient peu à peu. Dans l'article précité, Keith Monroe estime qu'en trois ans, 1 500 000 Américains furent gagnés au cigare. « Peut-être toute cette propagande ne vous a-t-elle pas influencé personnellement, ajoute-t-il, mais

incontestablement elle a influencé un nombre étonnant d'autres hommes. »

De nos jours, ce genre de campagne publicitaire n'est pas rare. Le bureau de tout éditeur de journal est encombré de matière destinée à la publication et dont la plus grande partie est sans valeur aucune. Comment distinguer ce qui est utile de ce qui est préjudiciable. Sans conteste vous avez tout avantage à connaître les méthodes de ceux qui s'efforcent d'influencer votre esprit, cela vous permettra de sauvegarder vos intérêts. Prenez donc le temps de réfléchir mûrement et d'examiner attentivement toute offre de service que l'on vous présente.

Qu'est-il advenu du Diable? Où est-il? L'« âge de la raison » a-t-il relégué Satan au rang des fables ou bien est-il toujours présent sous une autre forme? Qui est-il en somme? S'agit-il simplement de la personnification du mal, du symbole des tentations de l'homme déchu, ou bien d'une personne réelle et vivante? L'article ci-dessous répond à ces questions.

PENDANT des siècles, le Diable fut pour les hommes une personne bien réelle à l'influence néfaste de qui nul n'échappait. C'était le grand adversaire de Dieu et de l'homme, l'ennemi du bien et la source du mal. Tous redoutaient ses ruses et ses embûches perfides. C'était une personne réelle et vivante.

Cependant, depuis un certain temps, le Diable est devenu inexistant. Les modernistes et les rationalistes l'ont relégué parmi les mythes. Selon eux, la simple raison nous interdit de croire à un Diable et à des démons, mieux encore, elle ne peut admettre ni un Dieu, ni des anges; ce sont là des superstitions, vestiges de « l'âge de l'ignorance ». Lorsqu'on nie l'existence du Diable, on en vient tout naturellement à nier l'existence du péché et même à douter de l'existence d'un Dieu. Pour la majorité des hommes, le Tout-Puissant n'est plus qu'une force impersonnelle, les anges une invention de la superstition et Jésus-Christ un homme parmi tant d'autres qui mourut en martyr. Parlez aux gens du Diable et leur sourire d'incrédulité témoignera éloquemment que pour eux il s'agit d'un enfantillage. Le moniteur d'une école du dimanche alla jusqu'à affirmer: « Ce sont les hommes qui sont des diables », et il invita quatre ecclésiastiques à lui prouver le contraire à l'occasion d'une conférence contradictoire radiodiffusée.

Les raisons du scepticisme actuel

En faisant croire aux humains qu'il n'existe pas, Satan les abuse d'autant plus facilement. Pourquoi l'homme moderne croirait-il au Diable quand il se fait de l'Etre suprême une idée des plus vagues et quand sa foi en la Bible, comme Parole inspirée de Dieu, est aussi faible? Même ceux qui ne contestent pas l'existence du Diable sont incapables de répondre clairement aux nombreuses questions que l'on est en droit de se poser à son sujet, telles que: Qui est-il? Quelle forme revêt-il? A quoi attribuer son existence et pourquoi Dieu, qui est affectueux et sage, ne l'a-t-il pas déjà détruit? La conception du Diable que se font la plupart des croyants, a son origine dans la mythologie et l'art ancien.

Les peuples de l'antiquité croyaient que les forces du bien et du mal se livraient une lutte interminable. Dans la mythologie babylonienne, « la déesse Nina » s'opposait à Tiamat, le dragon; chez les Egyptiens c'était le serpent Apap qui engageait le combat; chez les Grecs Prométhée et les Titans; chez les Teutons Hel et Loki et chez les Hindous Ahi et Çiva. Les anciens Assyriens, Chinois et Aztèques croyaient tous à un diable. Les écrits sacrés du bouddhisme nous montrent le diable Mara conduisant une horde de démons « au corps de flammes (...) à la peau semblable à celle d'un bœuf, d'un âne ou d'un sanglier (...), crachant du venin de serpent et avalant des boules de feu ». Pour les mahométans, le Diable est un archange « chargé par Dieu de détruire les djinn ou génies — des créatures supérieures aux hommes mais inférieures aux anges — qui habitaient la terre avant la création d'Adam ».

Dans l'art des quatre premiers siècles de notre ère, le Diable revêt toujours la forme d'un serpent tentant Eve. Certains peintres du moyen âge le représentaient comme un serpent à deux têtes dont l'une regarde Adam et l'autre Eve; d'autres en font un monstre à trois têtes dont chacune est en train de dévorer un damné. Généralement, sur les vieux tableaux, le Diable (de même que ses démons) est moitié homme, moitié bête, avec des cornes et une queue. Parfois, c'est une créature horrible et grotesque aux pieds fendus et aux ailes de chauve-souris qui, armée d'une fourche, jette « les âmes des damnés dans un enfer brûlant ». Les artistes allemands de la Renaissance se plaisaient à donner au Diable la forme d'un corbeau ou d'une corneille, tandis que d'autres encore le représentaient comme un sanglier, un bouc ou un singe. Il figure souvent dans les dessins plus modernes sous les traits d'un jeune galant ou d'une jeune fille. Toutes ces représentations purement imaginaires et contraires aux vérités bibliques, ont faussé l'esprit de bien des gens qui en sont venus à ne plus croire au Diable, estimant qu'il ne s'agit ni plus ni moins que d'un conte de bonne femme.

Citons à ce propos Denis de Rougemont, un protestant suisse, qui écrit dans son ouvrage *La part du Diable:* « Le premier tour du Diable est son incognito. Dieu dit: Je suis qui je suis. Mais le Diable (...) nous dit comme Ulysse au Cyclope: Je ne suis personne. De quoi aurais-tu peur? Vas-tu trembler devant l'Inexistant? (...) Cependant, la Bible dénonce l'existence du Diable à chaque page. (...) Il a plu au Diable de revêtir une apparence moyenâgeuse qui le rend inoffensif aux yeux de la plupart d'entre nous. (...) C'est tout ce qu'il demandait. (...) Il s'évanouit dans son succès, et son triomphe est son incognito. » Baudelaire abonda dans le même sens quand il déclara: « La plus belle ruse du Diable est de nous persuader qu'il n'existe pas. »

De bonnes raisons pour y croire

Cependant, celui qui veut bien reconnaître que les merveilles de l'univers prouvent l'existence d'un Etre suprême intelligent, devrait trouver logique que cet Etre ait le pouvoir de créer des créatures spirituelles aussi bien que des créatures matérielles. De plus, si l'on accepte la Bible comme la Parole véridique de Dieu, on est obligé de reconnaître l'existence du Diable. En effet, le saint Livre parle d'une créature spirituelle, d'un chérubin parfait et intègre jusqu'au jour où « l'iniquité a été trouvée chez » lui. A l'encontre du monstre des mythologies, il était d'une beauté éclatante, car nous lisons: « Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat. » Ce fut après sa rébellion, grâce à laquelle il croyait se rendre « semblable au Très-Haut », que cet esprit fut connu sous les noms de Satan, Diable, Serpent et Dragon. — Ezéchiel 28: 12-19; Apocalypse 12: 9.

Il n'est pas possible non plus que le Diable soit simplement le principe du mal car la Bible relate comment il s'entretint avec Dieu dans le ciel et fit venir des malheurs sur des créatures terrestres. Elle dit en outre qu'il contesta avec Michel, lui disputant le corps de Moïse, chose impossible à une simple personnification du mal. Le douzième chapitre de l'Apocalypse parle d'une guerre dans le ciel, au cours de laquelle Michel et ses anges expulsent Satan des lieux célestes. Si Satan représentait les tentations de la chair, il ne se serait jamais trouvé au ciel car la Parole de Dieu dit ailleurs que « la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu ». Certains prétendent que dans cette image apocalyptique les cieux sont les cieux politiques ou dirigeants de la terre et que l'expulsion de Satan représente la suppression du mal dans les gouvernements humains. Mais il ne peut en être ainsi car un tel événement remplirait les humains de joie tandis que d'après le récit biblique, l'expulsion de Satan du ciel leur est funeste: « Malheur à la terre et à la mer! car le diable est descendu vers vous. » — Job 1: 6–19; 2: 1–7; Jude 9; I Corinthiens 15: 50; Apocalypse 12: 12.

Une force abstraite du mal pourrait difficilement se chasser elle-même de quelqu'un. Quand Jésus déclara aux Juifs: « Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même: comment donc son royaume subsistera-t-il? » il ne songeait nullement à une force abstraite mais bien à une personne. Prétendre que le Diable n'est autre qu'une pensée mauvaise que nous entretenons ou bien un de nos semblables qui nous induit en tentation, c'est dire que notre lutte concerne uniquement la chair et le sang. Pourtant, Paul fait une nette distinction entre les tentations de la chair et les assauts du Diable et des démons invisibles quand il déclare: « [Tenez] ferme contre les ruses du diable. Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre (...) les esprits méchants dans les lieux célestes. » Voilà une preuve formelle que nous n'avons pas à lutter exclusivement contre les tentations de la chair. — Matthieu 12: 24-27; Ephésiens 6: 11, 12.

Une personne réelle et vivante

Jacques déclare que les démons croient (en Dieu) et tremblent. Un simple principe ne peut ni croire ni trembler. Même un animal est incapable de croire; pour cela, il faut posséder l'intelligence. La Bible relate également comment Jésus fut tenté par le Diable. Il est inconcevable que les pensées tentatrices qui l'assaillirent aient pris naissance dans son esprit parfait et dans son cœur loyal. Pareilles suggestions devaient venir d'une source extérieure. Notons particulièrement la troisième de ces tentations: « Le diable le transporta encore sur une montagne très élevée, lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire, et lui dit: Je te donnerai toutes ces choses, si tu te prosternes et m'adores. » Il est contraire à la raison et au bon sens de dire que Jésus, homme parfait, conversait avec une personne imaginaire. Comment une personne imaginaire ou une mauvaise pensée pouvait-elle lui offrir les royaumes de la terre et comment aurait-il pu se prosterner et adorer une simple force ou principe? — Jacques 2: 19; Matthieu 4: 8, 9.

A défaut d'autres arguments, certains prétendent que le récit précité est « une preuve des connaissances limitées » de Jésus. Schleiermacher, lui, pense que Jésus ne croyait pas lui-même à un Diable réel et vivant mais qu'il se conforma aux conceptions et au langage du lieu et de l'époque. Agir de la sorte n'aurait pas été digne du Fils de Dieu. Aurait-il tenu un langage aussi énergique pour mettre ses disciples en garde contre les ruses et la puissance du Diable s'il n'avait pas cru à l'existence de cet adversaire? Soyons donc raisonnables puisque notre époque est, paraît-il, « l'âge de la raison ». La Bible attribue à Satan des facultés intellectuelles, elle le décrit comme un accusateur orgueilleux capable d'ourdir des machinations. Dans la parabole de l'ivraie, Jésus explique que la mauvaise graine a été semée par le Diable. N'est-il pas raisonnable d'en déduire qu'il s'agit d'une personne?

Le Diable organise les forces du mal

Certaines religions enseignent que le Diable n'existe pas pour ne pas faire paraître Dieu comme le créateur d'une personne spirituelle inique. Elles ne comprennent pas que celui qui est maintenant Satan fut créé parfait et que s'il se pervertit c'est parce qu'il fit usage du libre arbitre dont il était doué. Pour être conséquentes, ces religions ne devraient pas croire non plus à l'existence d'Adam puisque lui aussi était inique. Créé parfait comme le Diable, comme lui il commit l'iniquité. Dieu ne créa pas des meurtriers, des adultères, des voleurs et des menteurs, et pourtant, le monde en est plein. De même que le Diable corrompit sa voie dans le domaine invisible, l'homme corrompit la sienne sur la terre.

Ce qui vient d'être dit ne signifie nullement que chaque tentation ou péché est inspiré directement par le Diable ou par un de ses ministres. Une fois le péché introduit dans le monde, les imperfections et l'obstination du cœur humain, ses mauvais penchants, suffisaient pour produire des résultats malheureux. Cependant, sans d'autres influences, le mal n'aurait pas atteint ses proportions actuelles. Satan fait beaucoup plus qu'attiser les tentations de la chair faible et pécheresse, il organise les forces mauvaises, les faisant toutes concourir à une fin inique. La situation serait déjà déplorable si tout le mal se produisait fortuitement comme conséquence naturelle du péché et sans but défini, mais elle est infiniment plus terrible du fait qu'une intelligence malfaisante et vigilante organise et dirige tout. C'est d'ailleurs pourquoi l'apôtre Paul conseille: « Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable. » — Ephésiens 6: 11.

La raison nous dit qu'il n'y a pas d'effet sans cause. Comment expliquer les nombreux maux qui s'abattent sur la génération actuelle si l'on nie l'existence d'une intelligence occulte malfaisante? Pensez à l'exploitation inhumaine d'hommes, de femmes et d'enfants qui par désespoir se lancent dans le socialisme, le communisme ou même dans les horreurs de l'anarchie. Pensez à l'effondrement des mœurs; à l'accroissement de l'athéisme, de l'agnosticisme et de l'irréligion; aux guerres universelles avec leurs terribles carnages provoqués par les engins les plus infernaux que l'ingéniosité humaine ait pu inventer: lance-flammes, bombes volantes, bombes atomiques et bombes à hydrogène. Pensez aux camps de concentration, aux mines de sel et aux chambres à gaz; aux gouvernements qui détruisent par millions, les gens dont ils sont censés protéger les intérêts. Croyez-vous que tous ces maux arrivent par hasard, que l'homme pécheur qui n'aspire qu'à la paix et au bonheur, est capable de tant de crimes contre lui-même?

Jéhovah nous invite à « raisonner ensemble ». Soyons donc raisonnables et disposés à reconnaître la vérité. Dieu déclare que ces maux sont le résultat des machinations du Diable. Croyons-le, d'autant plus que nous ne possédons aucune autre explication satisfaisante. Le Tout-Puissant promet cependant que bientôt, à la bataille d'Harmaguédon, il fera jeter Satan le Diable dans l'abîme, apportant ainsi la paix à notre planète. « Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous. » — Esaïe 1: 18, *Version du Roi Jacques;* Romains 16: 20.

LA SEMAINE DE TRAVAIL SE RACCOURCIT

«RIEN ne remplace le travail assidu», déclara Thomas Edison qui définit le génie comme suit: «Un pour cent d'inspiration et quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration.» L'aciériste Charles M. Schwab abonda dans le même sens: «Le travail assidu, dit-il, est le meilleur placement qui soit.» Et Ralph Waldo Emerson, poète et philosophe américain, affirma à son tour: «Celui-là atteint un haut degré de sagesse qui a compris que le temps consacré au travail n'est jamais du temps perdu.» Il est indiscutable que les efforts déployés dans le service du Créateur ne sont jamais inutiles. L'apôtre Paul exhorte les chrétiens en ces termes: «Dévouez-vous de plus en plus à l'œuvre du Seigneur; vous savez que la peine que vous vous donnez dans le Seigneur ne sera pas vaine.» Et il dit ailleurs: «Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier votre travail et l'amour que vous avez montré pour son nom.» Le travail assidu trouve donc ses partisans parmi les esprits les plus élevés et les plus dignes d'être cités en exemple. — I Corinthiens 15:58, *Moines de Maredsous;* Hébreux 6:10.

Le travail est l'ami de l'homme est non son ennemi. Ceux qui regardent constamment l'horloge, qui craignent de travailler quelques minutes de trop, fournissent rarement l'effort qu'on leur demande. Ils travaillent à contrecœur et seulement pour l'argent que cela leur rapporte, aussi ignorent-ils la joie d'une activité stimulante et salutaire. Les journées leur paraissent interminables, leur rendement en souffre et ils ne sont jamais heureux. Ils sont les derniers à se mettre à l'ouvrage et les premiers à s'arrêter. Ils ne voient aucun inconvénient à accepter de l'argent pour un travail qu'ils n'ont pas accompli, et ne se rendent même pas compte que ce procédé constitue en somme un vol. Malheureusement, il n'existe pas encore de loi permettant de sévir contre le «voleur de temps». Il ne peut que continuer dans sa voie malheureuse ou apprendre à aimer le travail.

Travailler c'est vivre, et vivre c'est travailler. «Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus», ordonne Paul. Manifestement, celui qui considère le travail comme un mal à éviter, ignore ses nombreuses vertus. Un sondage récent confirme un fait déjà bien établi, c'est-à-dire que pour être heureux et bien portant l'homme a besoin de travailler. Cette enquête concernait un groupe de retraités sans soucis pécuniaires, donc en mesure de vivre sans dépendre de leurs parents et amis et de voyager si tel était leur désir. Elle révéla qu'après quelques mois de loisirs, ces hommes trouvaient la vie morne et sans but. L'un d'eux se plaignit: «Je me lève le matin avec un sentiment de désœuvrement, je ne dois rien faire, je ne dois aller nulle part.» Un autre écrivit au bureau de placement: «Plus que tout autre chose je désire une occupation, n'importe quoi pourvu que je travaille.» D'autres étaient victimes de troubles mentaux. Aucun de ces retraités n'était pleinement heureux de son sort. — II Thessaloniciens 3:10.

L'historique des heures de travail

Avant l'ère de l'usine, la distinction entre heures de travail et heures de loisir n'existait pas; de même, on ne parlait ni de vacances ni de retraite. Selon Melville Herskovits, éminent anthropologiste, «l'idée de vacances est une caractéristique de notre société; c'est à notre époque seulement que l'on a commencé à faire une distinction entre le temps et l'effort dépensés pour une activité pénible — le travail — et le temps et l'effort consacrés à une activité agréable, — le délassement». Des inventions telles que la chaîne de montage, le tapis roulant et l'horloge pointeuse, qui ont imposé un surcroît de fatigue à l'ouvrier, ont été en grande partie responsables de la répartition du temps en heures de travail et heures de loisir.

La question du nombre d'heures de travail fut soulevée il y a environ cent cinquante ans dans les premières usines, où les machines commençaient à donner l'allure. A une date aussi reculée que 1562, les conditions de travail étaient minutieusement réglementées. On louait les ouvriers à l'année. En réalité, le salaire annuel que l'on revendique actuellement dans certains pays a son précédent dans la législation anglaise d'il y a plus de trois cent quatre-vingts ans.

Ce fut au début de la «révolution industrielle», qui remplaça le travail à domicile par le travail à l'usine, l'outil par la machine, que l'ouvrier fut astreint aux plus longues heures et aux plus pénibles travaux. L'insuffisance des salaires obligeaient les femmes et les enfants à passer plus des deux tiers de leur vie à s'échiner dans les usines pour essayer de joindre les deux bouts. Les patrons exploitaient les ouvriers de façon odieuse. On peut citer comme exemple typique de la législation ouvrière de l'époque, la loi anglaise promulguée au début du dix-neuvième siècle pour limiter à douze heures la journée des enfants en dessous de neuf ans! Dans ses lois sur l'assistance publique, William Pitt, premier ministre britannique, proposa que les enfants commencent à travailler à l'âge de cinq ans. Ils peinaient alors dans les mines et les usines de quatorze à dix-huit heures par jour. Souvent ils dormaient dans l'établissement ou tombaient endormis à leur machine pendant les heures de travail. Quand la législation limita la journée de travail à douze heures ou la semaine à soixante-neuf, les industriels crièrent à la ruine de l'industrie anglaise.

Aux Etats-Unis, la naissance du syndicalisme eut lieu au moment où les conditions de travail étaient particulièrement mauvaises. L'année 1789 vit la formation du premier syndicat et 1791 la première grève (celle d'un groupe de menuisiers) pour protester contre une diminution des salaires et réclamer une réduction des heures de travail (la semaine de quarante heures était inconnue). Vers 1880 en Amérique, les boulangers travaillaient jusqu'à 112 heures par semaine; les piqueurs à la machine 93 heures; les menuisiers et charpentiers 72 heures; les wattmen 102 heures et certains ouvriers de hauts fourneaux 84 heures.

Dix ans plus tard on considérait la situation comme sensiblement améliorée. Cependant, dans l'Etat de Missouri, les boulangers et les piqueurs à la machine travaillaient toujours 84 heures par semaine; les électriciens du Maine 72 heures; les couturiers de l'Illinois 70 heures; les forgerons de l'Alabama 84 heures; les mineurs de la Virginie 72 heures; les pressiers de la Caroline du Nord 84 heures; les machinistes de chemin de fer de l'Indiana 79 heures, ceux du Maryland 84 heures et ceux du Michigan 81 heures; les chauffeurs de l'Indiana et du Colorado 75 heures; les pompiers du Wisconsin faisaient toujours une journée de 14 heures et partout aux Etats-Unis les gardiens de hauts fourneaux travaillaient 84 heures par semaine.

Les enquêtes sur les conditions de travail

La classe ouvrière commença à revendiquer de meilleures conditions de travail. En 1845 aux Etats-Unis, une commis-

sion spéciale nommée par le corps législatif du Massachusetts entreprit la première enquête officielle. Selon un de ses rapports, « en été le travail commençait à 5 heures et finissait à 19 heures avec une interruption d'une demi-heure pour le petit déjeuner et une autre de trois quarts d'heure pour le déjeuner ». Les ouvriers des établissements Eagle de Griswold (Connecticut) faisaient une journée de 15 heures. A Paterson (New-Jersey) les femmes et les enfants commençaient à travailler à 4 h. 30 et ne cessaient qu'à 19 heures. On imposait une amende (d'environ la moitié de la paye journalière) à l'ouvrier qui était sale à son travail ou qui se lavait à l'usine. L'ouvrier de filature qui tombait malade et qui ne pouvait trouver un remplaçant pour la journée, devait souvent payer la vapeur « produite inutilement », somme qui absorbait parfois jusqu'à la moitié de son salaire hebdomadaire. Les travailleurs étaient obligés d'acheter leurs marchandises aux magasins de l'usine à des prix excessifs; s'ils se rebiffaient, ils étaient sévèrement punis.

Ce furent de telles conditions qui donnèrent naissance au syndicalisme. Partout, les travailleurs commencèrent à s'organiser et à lutter pour l'amélioration de leur sort et pour la réduction des heures de prestation. Jaffe Stewart cite Shlakman qui relate les progrès réalisés aux Etats-Unis dans ce domaine depuis le début du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours. Au début du siècle dernier, les femmes travaillaient de 70 à 80 heures par semaine. A l'époque de la Guerre civile, la durée de la semaine de travail dans l'industrie était de 60 à 70 heures. En 1909, elle n'était plus que de 51 heures et en 1930 de 42 heures. En 1934, sous l'influence de la dépression économique, elle atteignit son minimum: 35 heures. Actuellement, la législation américaine fixe à 40 heures la semaine de travail et les employeurs doivent payer les heures supplémentaires (au-dessus de quarante) 50 pour cent plus cher. Dans l'espace d'un siècle, on est arrivé à réduire de moitié la durée du travail hebdomadaire.

Moins d'heures mais un meilleur rendement

Vers la fin du siècle dernier, on croyait que le rendement des ouvriers se mesurait en fonction du nombre d'heures de travail. Ce fut en Allemagne qu'Ernst Abbe procéda à la première analyse scientifique à ce sujet et le résultat démontra la fausseté de cette opinion courante. Après un certain temps la fatigue diminue le rendement et augmente le taux d'accidents et de malfaçons. Selon Stuart Chase, Abbe « en conclut que la production des ouvriers d'usine allemands augmenterait s'ils travaillaient moins d'heures, car ils garderaient leur énergie et leur attention serait plus soutenue ». Chase ajoute que ces conclusions initiales « furent abondamment confirmées lors de la Première Guerre mondiale quand on constata que les ouvrières des fabriques de munitions en Angleterre produisaient plus d'obus en huit heures qu'en dix. L'industrie dut modifier du tout au tout sa conception des effets de la fatigue sur le rendement. C'est ainsi que plusieurs facteurs — l'organisation scientifique du travail, la pression exercée par les syndicats et les réformes apportées par la législation — contribuèrent au raccourcissement de la semaine de travail ».

Les ouvriers sont aussi des hommes!

L'étude classique faite par Mayo et Roethlisberger (de l'Ecole Harvard de commerce) dans l'usine de la *Western Electric* à Hawthorne, révéla, nous dit Chase, que « les sentiments de l'ouvrier jouent un grand rôle dans son rendement ». Quand on donna aux ouvriers pris comme cobayes « le sentiment de leur importance, l'accroissement du rendement fut bien plus considérable que lorsqu'on apporta des améliorations en ce qui concerne les heures, les salaires, les pauses intercalaires et d'autres conditions de travail. Dès que ces hommes sentirent qu'on savait les apprécier, qu'ils n'étaient plus de simples rouages dans une gigantesque machine économique, le rythme de la production s'accéléra ». Un sondage effectué par l'Institut de Relations humaines de l'Université Yale, montra que « quatre-vingt-dix pour cent des ouvriers interrogés dans une usine d'automobiles n'aimaient pas leur travail mais qu'ils restaient à cause du bon salaire et de la sécurité qu'il leur procurait ». La productivité de nombreux ouvriers travaillant à la chaîne augmente quand on applique un système de « rotation » ou alternance des tâches, qui rompt la monotonie. Le patronat commence à se rendre compte que bien que l'homme soit une « machine vivante » conçue pour travailler, il a néanmoins des sentiments qu'il faut prendre en considération; que « la production effective n'est plus l'unique but de la société mécanisée; celle-ci vise à un équilibre qui permet au travailleur de s'acquitter de ses devoirs à l'usine », au foyer et dans la communauté.

Personne ne niera que c'est en grande partie grâce à l'action syndicale que l'on a réalisé la réduction des heures de prestation, l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Cependant, ces organismes ont leurs inconvénients. Il est vrai qu'ils ont élargi les droits et les libertés de l'ouvrier mais en même temps ils lui ont imposé certaines restrictions. Dans beaucoup d'industries l'adhésion aux syndicats est obligatoire et il existe une sorte de « système de castes ». De nombreux ateliers n'embauchent que des travailleurs faisant partie d'une certaine « caste » privilégiée; par conséquent, il est pour ainsi dire impossible aux jeunes de trouver un emploi dans ces établissements. L'avancement suivant l'ancienneté protège les plus âgés il est vrai, mais il exaspère les jeunes qui s'impatientent d'un système qui ne leur donne pas l'occasion de tirer le meilleur parti de leurs capacités et qui ne leur permet d'avancer qu'à pas de tortue.

Les syndicats ont donc leurs défauts. La corruption qui y existe rivalise (si cela est possible) avec celle qui règne dans la politique. Les syndicats sont d'ailleurs incapables de satisfaire tous les besoins de l'humanité. Malgré leur puissance ils ne peuvent mettre fin aux guerres, supprimer le crime et abolir la maladie et la mort. Pour connaître la fin de ces maux et de la corruption, l'homme doit accomplir les œuvres de Dieu. Seul son Royaume est capable de garantir à tous ses sujets des conditions de travail parfaites. « Tu ouvres ta main et tu rassasies à souhait tout ce qui a vie. » — Psaume 145: 16.

LES DONNÉES DE L'A.E.C. SONT CONTESTÉES PAR UN SAVANT

Tel était le titre de la dépêche de l'Associated Press, publiée par le New-York *Times* du 30 mai 1955, et qui dit ce qui suit: « Un physicien de Yale a accusé ce soir la Commission de l'Energie atomique d'avoir donné ce qu'il qualifiait de renseignements trompeurs au sujet du danger des expériences nucléaires. Franklin Hutchinson, professeur adjoint de physique de la radiation, a dit « que cela serait merveilleux si les employés de la » Commission de l'Energie atomique avaient des données qui appuieraient leur affirmation que la radiation ne » cause pas de mauvais effets génétiques. Mais la difficulté, ajoute-t-il, c'est que ni moi ni les autres personnes » à qui j'en ai parlé, ne connaissons de pareilles données. » Il avertit que la chute de pluies radio-actives qui suit de telles explosions, cause, pour l'humanité, des effets génétiques qui se manifesteront pendant les milliers d'années à venir. »

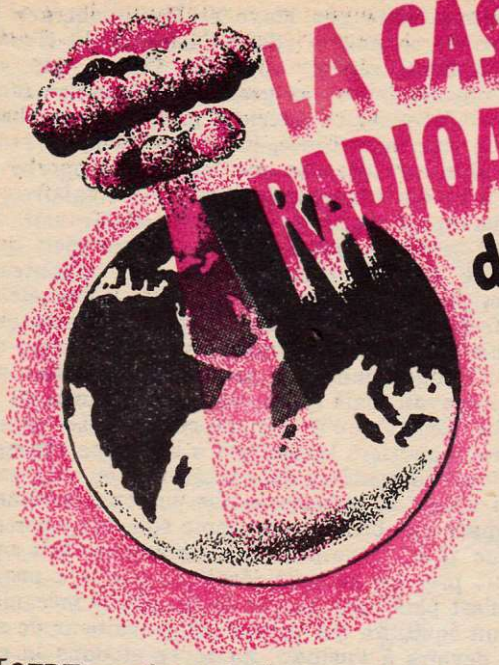

LA CASCADE RADIOACTIVE détruit-elle la terre?

NOTRE numéro précédent contient un article décrivant les effets connus des radiations nucléaires sur le genre humain: une dose de cent à six cents rœntgens provoque de graves lésions intestinales, des altérations des globules sanguins, des vomissements, de la diarrhée, des hémorragies, de l'infection et même la mort; des doses répétées aussi faibles qu'un rœntgen par jour sont susceptibles de provoquer le cancer, l'anémie, la leucémie, le vieillissement prématuré et la mort; des doses plus faibles encore peuvent occasionner des mutations se manifestant par des anomalies chez les descendants de l'irradié, même après plusieurs générations. Il est possible que la dose de 0,3 rœntgen par semaine, le maximum permis pour les travailleurs des établissements qui utilisent l'énergie atomique, soit déjà en train de produire cet effet génétique.

Dans la vie quotidienne, chaque individu est exposé à des radiations estimées inoffensives, provenant de rayons cosmiques et d'éléments radio-actifs dans l'organisme. Les examens radiographiques et radioscopiques sont incontestablement dangereux. Mais la bombe atomique a suscité de nouveaux problèmes et menaces surpassant de loin ceux de l'ère préatomique.

La première bombe atomique lâchée sur Hiroshima en 1945, extermina 25 000 personnes en un instant. Après la dissipation du nuage atomique et pendant que les tempêtes de feu faisaient encore rage, les rescapés, la mort dans l'âme, se rendirent compte qu'il s'agissait d'un engin autrement meurtrier que la bombe la plus puissante larguée jusqu'alors sur une ville dévastée par la guerre. En effet, de nombreuses personnes présentaient déjà des symptômes d'irradiation. S'étendant bien au-delà de la zone immédiate du souffle de l'explosion, les radiations invisibles atteignirent des dizaines de milliers de victimes, les vouant à une mort lente et affreuse. Les incendies ne s'étaient pas encore éteints que ces malheureux commençaient à dépérir et à mourir. La chaleur de l'explosion avait brûlé des gens non abrités mais les rayons nucléaires pénétrants provoquèrent des lésions bien plus profondes. Dans le mois qui suivit l'explosion, 50 000 personnes moururent de brûlures par les flammes ou par les rayonnements. D'autres, qui guérirent, restaient cependant défigurés par la formation d'un tissu corné qui leur raidissait le dos et les membres. Mais les effets mortels des radiations ne s'arrêtaient pas là. Aujourd'hui on relève des cas de leucémie. On en a déjà compté quatorze parmi 750 rescapés qui se trouvaient dans un rayon d'un kilomètre du point d'éclatement de la bombe, une fréquence 600 fois plus élevée que la normale au Japon.

La poussière radio-active

Cependant, les radiations ne se limitent pas au moment ou à l'endroit immédiats de l'explosion. Le nuage atomique qui suit la boule de feu, s'élève jusqu'à la stratosphère, entraînant avec lui les éléments radio-actifs libérés par la fission nucléaire. Cette radio-activité se communique aux particules de poussière aspirées du sol et dont une partie retombe au voisinage de la cible. Le reste — la plus grande partie — est chassée par le vent jusqu'à des endroits fort éloignés et même jusqu'aux antipodes. Cette dispersion de la poussière radio-active expose aux radiations nucléaires des millions de personnes se trouvant à des centaines ou à des milliers de kilomètres de la cible. Après les expériences nucléaires effectuées dans le Nevada, des poussières radio-actives sont tombées un peu partout aux Etats-Unis. Elles détraquèrent des appareils industriels radio-actifs à Salt Lake City pendant plusieurs jours. Quelques heures après une des expériences, des compteurs de Geiger au Colorado indiquèrent une valeur de radio-activité considérablement plus élevée que la normale. Dernièrement, on enregistra à Chicago la chute d'une grande quantité de produits de fission nucléaire et, après une forte pluie, des flaques d'eau dans cette ville accusèrent une radio-activité de 0,5 rœntgen par jour. Une série de pellicules photographiques fut abîmée pour avoir été enveloppée dans du papier noir fabriqué avec de la paille contaminée, récoltée dans l'Illinois. Après l'explosion, la pluie et la neige avaient rabattu les poussières radio-actives sur le sol à cet endroit.

Aussi sensationnelle que soit la dispersion radio-active après l'explosion atomique, elle n'est rien à côté de celle déclenchée par une bombe à hydrogène. L'explosion expérimentale de Bikini du 1er mars 1954, équivalait à celle de quatorze millions de tonnes de TNT (trinitrotoluène) et donna naissance à un nuage gigantesque qui s'éleva jusqu'aux limites de l'atmosphère. Ce nuage fut chargé d'une radio-activité égale à celle qu'émettraient des millions de tonnes de radium. Des patrouilleurs étaient censés avoir fait évacuer toute la région sous le vent, mais un changement subit et inattendu de celui-ci chassa le nuage dans la direction des îles Marshall. Un chalutier de pêche japonais, le Dragon Bienheureux, se trouvait justement sur son trajet à 260 kilomètres de Bikini. Quelques heures après l'explosion, une poussière blanche commença à tomber sur l'équipage et le thon entassé sur le pont. Les Américains entreprirent l'évacuation immédiate des habitants de l'archipel menacé qui ne subirent d'autre mal que des brûlures à la tête et au cou et l'alopécie. Tous guérirent et leurs cheveux repoussèrent. Il n'en allait pas de même cependant pour les matelots du Dragon Bienheureux qui, avant de débarquer, ignoraient le danger auquel ils avaient été exposés. En rentrant au port, ils commencèrent à souffrir du mal des rayons. L'un d'eux mourut après que ses compagnons se furent remis. Bien que son décès fut directement imputable à la jaunisse (provoquée par les transfusions sanguines données comme traitement pour ses radiolésions), le fait demeure qu'il fut la première victime de la bombe à hydrogène.

La Commission américaine de l'énergie atomique (A. E. C.) vient de divulguer l'étendue de la cascade radio-active qui suivit l'expérience thermonucléaire de Bikini. A partir du point de l'explosion, une région de 18 000 kilomètres carrés en forme de cigare s'étendant sur 350 kilomètres sous le vent, fut contaminée. Même à plus de 200 kilomètres du point zéro, les radiations étaient si intenses qu'il était possible de recevoir une dose mortelle en trente-six heures. A cette distance, une mesure de protection assez efficace est

de rester dans une cave mais tout ce qui se trouve dehors est couvert d'une couche de radio-éléments actifs pendant des mois et peut-être même des années.

On essaye de minimiser le danger

Dans leur interprétation du rapport précité de l'A. E. C. américaine, la plupart des articles de journaux et de revues montrent dans leurs diagrammes une zone circulaire ou ovale d'un rayon d'environ 200 kilomètres dans laquelle la mortalité de personnes non abritées serait de 100 pour cent. Cependant, les explications qui accompagnent ces diagrammes laissent entendre que quelques précautions simples (rester à l'intérieur de la maison par exemple) suffiraient pour protéger les habitants de cette zone. Le rapport lui-même montre l'erreur de pareille conclusion. En effet, il révèle qu'à une quinzaine de kilomètres du point zéro, la dose de radiations était de 5000 rœntgens. A 150 kilomètres, elle était toujours de 2300 rœntgens. Or, même si l'on réduisait cette dose de moitié en restant à l'intérieur d'un bâtiment, on ne pourrait espérer en sortir indemne. Dans un rayon de 150 kilomètres de l'explosion, les effets des radiations seraient incontestablement très graves, peut-être mortels, pour les gens abrités.

Les organismes de la défense passive s'efforcent à présent d'adapter les mesures de protection élaborées pour la bombe atomique, à l'infiniment plus terrible bombe à hydrogène. Ils préconisent l'utilisation de deux signaux d'alerte seulement: l'un signifierait qu'il est grand temps de s'enfuir et l'autre, qu'il faut se jeter par terre. Puisque la cascade radioactive contaminerait certaines régions pour des périodes indéfinies après le bombardement, il n'y aurait pas de fin d'alerte. Des bulletins radiodiffusés aviseraient les diverses régions lorsque la radio-activité aurait décru jusqu'à la dose de tolérance.

Dans les zones couvertes de poussières radio-actives, de grandes précautions seraient nécessaires pour éviter l'absorption d'éléments contaminés. Le radiostrontium, qui a une demi-vie de vingt ans, est particulièrement dangereux. Ayant une structure chimique analogue à celle du calcium, il se fixe dans les os. Les experts ont établi un millionième de curie comme la dose de tolérance de radiostrontium dans l'organisme. Or, une seule bombe atomique libère 4000 curies, c'est-à-dire une quantité suffisante pour donner à chaque habitant du globe deux fois la dose de tolérance. Ce radio-élément et d'autres contaminent le sol et sont absorbés par les plantes. Même si celles-ci ne servent pas directement de nourriture à l'homme, elles peuvent être utilisées pour nourrir le bétail et indirectement la radio-activité finit par pénétrer dans l'organisme humain. Lors d'une explosion sous-marine, les poissons peuvent être contaminés. Les radio-éléments exercent leurs effets nocifs sur la moelle osseuse provoquant l'anémie ou le cancer des os. Ces affections seraient d'ailleurs une des conséquences à retardement des expériences nucléaires ou de la guerre atomique.

Si les bombes atomiques explosent dans l'air, elles contaminent l'atmosphère. Les neutrons libérés par la réaction en chaîne et capturés ensuite par les noyaux d'azote de l'atmosphère, forment du carbone-14. On estime que les neutrons libérés par l'explosion d'une bombe à hydrogène suffiraient pour former plus de carbone-14 qu'il n'en existe actuellement dans l'atmosphère terrestre. Jusqu'à présent, on n'a pas relevé une augmentation appréciable de radiocarbone dans l'atmosphère en mesurant l'acide carbonique atmosphérique, mais il est incontestable que chaque explosion nucléaire en produit. Etant donné la demi-vie de 5000 ans de cet élément, il persisterait pendant longtemps. C'est probablement pour cette raison que sir Winston Churchill avertit qu'« un nombre excessif d'explosions nucléaires pourrait avoir des effets très graves sur l'atmosphère terrestre pendant 5000 ans ».

Le danger génétique

Cependant, le plus grand danger résiderait, non pas dans l'explosion de la bombe et la radio-activité immédiate, mais dans les effets génétiques qui se manifesteraient beaucoup plus tard. De nombreux savants s'inquiètent, en effet, de la menace pour le genre humain que constitue la libération d'énormes quantités de radio-éléments dans l'atmosphère. Le professeur H.-J. Muller, lauréat du prix Nobel, affirme que chaque mutation, que ce soit d'un gène dominant ou récessif, doit en fin de compte, après un nombre variable de générations, causer la « mort génétique » de quelque descendant. Si la mutation affecte un gène dominant, le résultat sera un enfant mort-né ou anormal dans la première génération. Si elle affecte un gène récessif, elle n'apparaîtra qu'après plusieurs générations lorsque le gène mutant sera couplé avec un autre du même ordre. De toute façon, la mutation sera éliminée de la race, soit par la mort du fœtus, soit par l'incapacité de l'individu anormal de se reproduire. Muller prévient que « par ses effets génétiques, la guerre atomique pourrait faire autant de tort aux générations ultérieures qu'elle ne ferait directement à la génération contemporaine ».

Le professeur E.-D. Adrian, physiologiste britannique et également lauréat du prix Nobel, abonde dans le même sens. « Il est possible, déclara-t-il, que des explosions nucléaires répétées produisent un degré de radio-activité générale que personne ne pourrait tolérer et auquel personne n'échapperait. Le genre humain serait incapable de supporter l'explosion de plus de quelques milliers de bombes nucléaires, qu'elles atteignent leur cible ou non. »

Frederick Soddy, pionnier britannique des recherches nucléaires, déclare franchement au sujet des explosions atomiques: « Elles saturent l'atmosphère de radio-activité. Il est absurde de dire qu'elles sont inoffensives. »

Le professeur Linus J. Pauling, lauréat du prix Nobel 1954 de chimie, invoqua les effets universels des débris radio-actifs pour inviter les nations détentrices d'armes atomiques à mettre fin aux expériences nucléaires. Il déclara que la dispersion de radio-éléments dans l'atmosphère crée une situation critique dont on ne peut que deviner et redouter les effets ultimes.

Selon Eugene Rabinowitch, éminent biochimiste, l'explosion d'un nombre suffisant de bombes à hydrogène signifierait le « suicide lent » de la race. La génération contemporaine y survivrait probablement, mais le sort du genre humain serait fixé irrévocablement.

La Fédération de savants atomistes proposa que l'Organisation des Nations unies étudie ce problème. De l'avis de ces savants, « les programmes accélérés d'expériences thermo-nucléaires mis sur pied par les grandes puissances, finiront indubitablement par menacer sérieusement la sécurité génétique de tous les habitants du globe ».

Les effets au Japon

A-t-on constaté les effets génétiques prédits chez les rescapés des bombardements atomiques au Japon? En réalité, la question est fort controversée. Selon un rapport publié dans la revue allemande *Kirche in der Zeit* et cité par le *Christian Century,* on compte de nombreux anormaux parmi les enfants nés à Hiroshima depuis l'explosion de la bombe atomique. Le rapport dit en outre que le Congrès national des sages-femmes japonaises a constaté que bon nombre d'enfants naissent avec une déformation des os, du nez, des oreilles, des lèvres ou des organes internes. Chez certains, le cerveau est défectueux ou fait entièrement défaut tandis que d'autres naissent sans yeux et même sans orbites. Le Dr Shields Warren, porte-parole de la Commission pour l'étude des victimes atomiques, affirme que ce rapport est inexact et trompeur. De son côté, cette commission a rédigé son propre rapport (publié dans la revue *Science*) selon lequel les seuls effets remarqués consistent en un accroissement du nombre de mort-nés et en une modification de la proportion des sexes. Auquel des deux rapports faut-il ajouter foi? Il est bien possible que la divergence d'opinions est due à la répugnance des médecins et infirmières japonais de coopérer avec la commission américaine. Le refus obstiné des Japonais de permettre aux médecins américains d'examiner les lésions des membres de l'équipage du Dragon Bienheureux, nous autorise à conclure que la Commission

américaine n'a pas accès à tous les faits. Dans son rapport télévisé du Japon, le Dr R.-H. Holmes ne nia pas catégoriquement la naissance d'enfants difformes, mais déclara simplement: « Nous n'en avons aucune preuve, du moins pas chez les familles *que nous avons examinées.* » (Nous ajoutons les italiques).

La Commission de l'énergie atomique minimise le danger de la cascade radio-active. La position officielle de cet organisme, exprimée par Lewis L. Strauss, son président, est que « rien dans les nombreuses données que nous avons rassemblées après les expériences thermonucléaires, ne montre que des quantités dangereuses de radio-activité s'accumulent dans des endroits en dehors du voisinage immédiat des polygones d'essai ». En ce qui concerne un des éléments de la cascade radio-active, la radio-iode, le rapport officiel déclare: « L'absorption moyenne de radio-iode par les habitants des Etats-Unis après la série entière d'expériences effectuées au printemps de 1954, n'était qu'un petit pourcentage de la dose que l'organisme peut absorber annuellement sans effet apparent. »

Cependant, si telle était la *moyenne* absorbée par tous les habitants des Etats-Unis, certains d'entre eux ont dû absorber beaucoup plus que la dose de tolérance annuelle. De plus, l'iode ne constitue que deux ou trois pour cent des nombreux éléments produits par la fusion nucléaire et qui augmentent tous à l'intensité des radiations. C'est ainsi qu'examinée de plus près, la déclaration précitée qui à première vue semble rassurante, peut, en réalité, susciter une vive inquiétude.

Quant aux effets génétiques des radiations, l'A. E. C. est d'avis que « les doses absorbées généralement par la population des Etats-Unis suite à nos expériences thermonucléaires, ne modifieraient pas de façon appréciable la structure génétique de l'être humain ». Toutefois, cette commission avoue qu'« étant donné le stade actuel de nos connaissances génétiques, il existe de grandes divergences d'opinions à ce sujet ».

Le parti pris de l'A. E. C.

Il est tout naturel que l'A. E. C. ne soit pas tout à fait impartiale. Après tout, sa besogne est de fabriquer et d'expérimenter des armes nucléaires et elle désire justifier son activité. M. Strauss explique: « Aussi longtemps que toute possibilité d'une attaque atomique n'a pas été écartée par la mise en application d'un plan de désarmement international, un des premiers devoirs du gouvernement est d'étudier et d'évaluer les effets des armes susceptibles d'être utilisées contre nous, ainsi que de perfectionner nos moyens de défense. »

Alfred H. Sturtevant, de l'Institut de Technologie de la Californie, exprima une opinion très divergente de celle de l'A. E. C. Il n'est nullement d'accord que les taux des radiations qui atteignent les agglomérations urbaines après les expériences nucléaires, sont « de loin inférieurs à ceux qui pourraient être nuisibles aux êtres humains ». Il estime, en basant ses calculs sur la fréquence des mutations chez la drosophile, que 1800 des 90 000 000 d'enfants nés l'année dernière étaient victimes de mutations. C'est pourquoi ce savant affirme qu'« il est inexcusable de prétendre que les expériences nucléaires sont sans aucun risque ».

Il se peut même que le danger soit plus grand que Sturtevant ne le croit. Le dix-septième rapport semestriel de l'A. E. C. au Congrès américain révèle que « la fréquence des mutations chez les souris exposées à des radiations est dix fois plus élevée que celle observée chez les drosophiles lors d'expériences antérieures. A la lumière de ces nouvelles données, il a été nécessaire de reviser les estimations en ce qui concerne les dangers génétiques de l'irradiation pour l'homme ». Par conséquent, on devrait modifier le chiffre de Sturtevant et le porter à 18 000 enfants nés en 1954 victimes de mutations.

En dépit de l'inquiétude croissante de nombreux savants au sujet des effets retardés de la course aux armes nucléaires, il ne fait aucun doute que cette course continuera et, qu'en temps de paix, des nations de plus en plus nombreuses fabriqueront et expérimenteront des armes. Beaucoup de personnes, faisant fi de tout sentiment humanitaire, partagent l'opinion émise par le professeur G. Failla en ces termes: « La question du nombre de bombes à hydrogène que l'on pourrait faire exploser sans danger n'est pas pertinente. Pour maintenir notre liberté, nous devons développer de puissantes bombes nucléaires. Il nous faut absolument poursuivre notre programme d'expériences. » La situation mondiale étant ce qu'elle est, les dirigeants se rangeront sans doute à cet avis.

Ne nous reste-t-il donc aucun espoir d'éviter la contamination radio-active du monde? Ne peut-on empêcher les dirigeants — ivres de puissance — de ruiner la terre par leurs « champignons atomiques » vénéneux? L'humanité est-elle vouée au suicide génétique lors d'une troisième guerre mondiale? Le dessein divin d'établir un monde nouveau sera-t-il contrecarré par le génie diabolique de l'homme qui court vers sa propre destruction? Une réponse à ces questions sera fournie dans le troisième et dernier article de cette série.

Une éruption volcanique aux îles Hawaii

De notre correspondant aux îles Hawaii

LA VOISINE cria: « Un volcan fait éruption! Vous êtes au courant? » — « Non, où celà » — « Du côté de Puna. » — « Mais, il n'y a pas de volcan de ce côté-là. » — « Si si, le cratère Puu Honuaula, du côté des cônes de cendres. » — « Mais, ces volcans sont éteints depuis bien des années! » — « Je le sais, mais regardez au-delà du désert, vous pouvez voir la fumée du côté de Puna. » Effectivement, nous pûmes voir à une distance d'environ quatre-vingts kilomètres, au-dessus du désert Kau dans la direction de Puna, (Puna désigne une région au sud-est de Hilo sur la Grande île des Hawaii), une immense nuée semblable à un grand nuage orageux. Aucune activité volcanique n'avait été enregistrée dans cette région-là depuis 1840. Mais le lundi 28 février, des geysers de feu commencèrent soudainement à projeter des jets de lave, certains s'élevant jusqu'à 150 mètres du sol.

Arrivés tout près de la coulée de lave, nous regardâmes avec émerveillement et crainte, tandis qu'une fontaine géante lançait des pierres fondues et d'autres matières à une trentaine de mètres de hauteur. Au long d'une fissure traversant les champs de cannes à sucre, fraîchement plantés, d'autres fontaines plus petites commencèrent à jaillir, présentant un spectacle ressemblant à un grand feu d'artifice. Les champs sont très plats et pour cette raison la coulée de lave fut assez lente, mais malgré tout, elle avançait à une vitesse d'environ 80 mètres à l'heure. L'air fut cassé par la sortie brusque des gaz comprimés dans la coulée de lave, ce qui provoqua des explosions bruyantes. La masse d'éléments embrasés avançant lentement faisait un bruit assourdissant. De grosses pierres roulaient jusqu'au bord de la coulée de lave et ensuite éclatèrent au contact de la chaleur intense.

Un volcaniste vérifiait constamment la température de la coulée à l'aide d'un pyromètre, instrument qui sert à mesurer la température par la couleur. La coulée, qui n'était maintenant qu'à 3 mètres de nous, eut une température moyenne de 940 degrés centigrades tandis que la fontaine centrale eut une température de 1030 degrés.

Nous dûmes reculer devant la chaleur, et, impuissants, nous regardâmes avec étonnement la coulée de lave avancer, détruire à mesure les jeunes plantes de cannes à sucre et couvrir le plus riche sol de Puna d'une couche stérile de pierres fondues. Quelques jours plus tard, l'éruption atteignit son point culminant. Alors, des douzaines de fontaines volcaniques projetèrent de la lave incandescente dans l'air, parfois jusqu'à une hauteur de 300 mètres. Après notre départ cette nuit-là, d'autres explosions eurent lieu en de nouveaux endroits et d'énormes crevasses s'ou-

vrirent dans la terre, certaines mesurèrent 3 mètres de large et 300 mètres de long. Par la suite, aucun touriste ne fut plus autorisé à pénétrer dans la région volcanique.

L'incertitude régna dans toute la région car la coulée de lave se déclara à quatre endroits différents. Elle suivit une fissure partant du cratère Kilauea, longea une chaîne de cratères pour 50 kilomètres environ et enfin se jeta dans la mer à Warm Springs. On a rapporté que cette éruption fut la plus destructrice que les îles Hawaii aient jamais subie au cours du vingtième siècle, et que les dégâts s'élevèrent à 3 000 000 de dollars. La lave détruisit les habitations et enterra plus de 200 hectares de la terre la plus fertile du monde. Heureusement, les volcanistes purent prédire la date de l'éruption, et il n'y eut pas de perte en vies humaines. Mais nombreux sont ceux qui perdirent champs et maisons. Les assurances ne garantissent pas contre les dégâts causés par l'activité volcanique. Il faut des mois à la lave pour se refroidir, et le sol n'a plus de valeur. Les îles Hawaii vont-elles être de nouveau affligées par leur vieil ennemi, — le volcan?

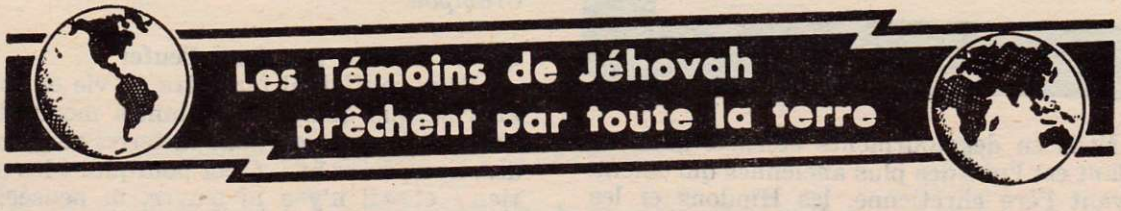

France

LES YEUX du monde sont fixés sur la France à cause de la position-clé qu'elle occupe en Europe et dans les affaires mondiales. Si vous n'avez jamais visité la France, vous vous demandez peut-être: Quel genre de pays est-ce? Quelles sont ses principales caractéristiques et industries? Comment vivent ses habitants? Jetons donc un coup d'œil sur cet « Etat de l'Europe occidentale ».

La France, pays fertile d'une superficie de 550 985 kilomètres carrés, est peuplée de plus de quarante-deux millions d'habitants. C'est un très beau pays. Son territoire est arrosé par de nombreux fleuves. L'est du pays est bordé par les Alpes françaises et les Vosges; au centre et vers le midi, il existe une région montagneuse appelée le Massif Central, un immense plateau coupé de vallées profondes qui couvre un sixième de la superficie de la France; et encore plus loin, au sud, se trouvent les Pyrénées et la luxuriante Riviera française renommée pour son agréable climat.

L'agriculture et l'industrie minière sont les ressources dont dépend principalement l'économie française. Au nord, à l'est et au sud-est se trouvent des gisements de charbon assez importants, mais l'agriculture reste néanmoins la ressource principale. La culture du blé à elle seule occupe un dixième de la superficie du pays. Il y a un autre produit agricole qui est devenu presque synonyme du mot « France »: le vin, bien entendu! En effet, les vins français constituent le tiers de la production mondiale de vin. Les Français en boivent à chaque repas principal. Un dicton français dit ceci: « Un repas sans vin est comme une journée sans soleil. »

Quant à la question de religion, la grande majorité des habitants sont catholiques de nom. Selon les statistiques, il n'y a qu'un million de protestants dans ce pays. Il va sans dire que les témoins de Jéhovah s'y trouvent, comme dans les autres nations du monde. La Parole de Dieu est aussi agréable à entendre en français qu'en anglais ou en n'importe quelle autre langue. Les conditions d'existence rendent la vie assez dure pour les Français; toutefois, des milliers de personnes prennent le temps d'étudier la Bible avec les témoins de Jéhovah.

Pour toute la France on comptait moins de 3000 témoins de Jéhovah il y a sept ans. Maintenant ils sont près de 10 000, composant 178 groupes, ce qui fait qu'aujourd'hui il y a un groupe dans la plupart des principales villes du pays.

Un grand nombre de témoins habitent au nord du pays, dans la région minière, et là il y a un groupe dans presque chaque ville. Certains d'entre eux comptent 100 ministres et même davantage. Le fait que les groupes sont si nombreux et se trouvent si près l'un de l'autre, présente certains problèmes en ce qui concerne la prédication, car chaque témoin de Jéhovah est un ministre actif.

Etant donné que dans cette région de France, le territoire est surchargé de prédicateurs, certains groupes organisent une fois par mois des témoignages en groupe dans les territoires très éloignés, cela leur permet d'atteindre des villes et villages jamais travaillés auparavant. Afin de pouvoir prêcher la bonne nouvelle du royaume de Dieu dans les endroits où il n'y a pas encore de témoin, ces frères louent à leurs propres frais un autocar et font des voyages jusqu'à 120 kilomètres. Pour se trouver à la première porte à 9 h. 30, ils doivent se lever de bonne heure. Cela exige du zèle, car la plupart des hommes sont mineurs et, huit heures par jour, ils travaillent durement à extraire le charbon à environ 900 mètres sous la surface du sol. Le dimanche est le seul jour de repos et ordinairement ils aiment à rester couchés un peu plus longtemps ce jour-là. Ce que font ces frères en se levant de bonne heure le dimanche matin en vue de pouvoir aller de maison en maison avec le message du Royaume est donc vraiment chose digne d'éloges. Déjà plusieurs groupes ont été formés par suite de cette activité dans les territoires éloignés.

La diversité de langues est aussi une autre caractéristique de la région minière au nord de la France. Beaucoup de mineurs sont d'origine polonaise, allemande et italienne et souvent ils ne s'efforcent pas d'apprendre le français. Mais les témoins de Jéhovah ont une mission à accomplir, qui exige qu'ils parlent avec les gens dans la langue du pays où ils habitent. Aussi c'est vraiment stimulant de voir ces témoins, dont certains sont déjà avancés en âge, se mettre à étudier le français. Faire cela demande du courage et de la foi, et les témoins de Jéhovah n'en manquent pas!

Ce qui précède est vrai pour jeunes et vieux. Par exemple, un jeune garçon de 12 ans, en dépit de l'indifférence manifestée par les autres membres de la famille, prit position pour Jéhovah et son royaume. Cependant un tel enthousiasme n'est pas manifesté seulement par les jeunes, comme le montre l'expérience suivante reçue d'un ministre itinérant du nord de la France: « Dans ce groupe, il y a trois témoins qui, malgré leur âge avancé, donnent un très bon exemple aux autres. Le ministre-surveillant a 75 ans, pourtant tous les dimanches matins il part en moto pour le témoignage dans un territoire éloigné. Sa femme a 73 ans et elle aussi prêche régulièrement de maison en maison. » Grâce à ce zèle, un grand nombre de personnes recouvrent la vue sur le plan spirituel, ce qui explique l'accroissement du nombre des témoins de Jéhovah tandis que bien d'autres organisations religieuses diminuent.

L'opposition et la persécution ne sauront pas empêcher les témoins de Jéhovah de garder leur intégrité. Ils se réjouissent de la part qu'ils ont dans l'œuvre de moisson consistant à rassembler toutes les personnes de bonne volonté envers Jéhovah et qui formeront la société du Monde Nouveau. Il y a encore un grand travail de prédication à faire en France. Les efforts des témoins qui l'entreprennent sont bénis par Jéhovah qui leur donne l'accroissement.

Que disent l'Histoire profane et la Bible sur l'enfer?

LA CROYANCE en des tourments éternels dans un enfer brûlant est l'une des plus anciennes qui soient. Des siècles avant l'ère chrétienne, les Hindous et les Chaldéens y croyaient et un des livres sacrés des bouddhistes, l'*Anguttara-Nikāya,* en donne une impressionnante description.

Seize siècles avant la naissance de Jésus-Christ, les prêtres égyptiens parlaient d'un lieu de châtiment où l'âme s'en allait après la mort du corps et les anciennes religions perse et phénicienne enseignaient un dogme analogue.

Socrate et Platon, célèbres philosophes grecs du cinquième siècle avant Jésus-Christ, avaient imaginé une sorte de purgatoire dont l'idée était vraisemblablement puisée dans la mythologie. Pluton, une des divinités romaines, était le roi des Enfers. Les anciens Scandinaves et Japonais croyaient à un lieu diabolique du même genre.

A ce propos, on peut lire ce qui suit dans l'*Encyclopedia Americana:* « Malgré de nombreuses et significatives différences dans les détails, les principales caractéristiques de l'enfer tel que les théologiens hindous, perses, égyptiens, grecs, hébreux et chrétiens le concevaient, sont essentiellement les mêmes. » (Edition de 1942, volume 14; page 82). Il est donc manifeste que la chrétienté emprunta au paganisme son dogme des tourments après la mort dans un enfer ou un purgatoire!

Ce qu'en dit la Bible

Il est vrai que l'on trouve le mot « enfer » dans les versions françaises de la Bible, mais il est la traduction du terme grec *hadès* alors qu'on emploie l'expression « feu de l'enfer » pour rendre cet autre terme grec, *gehenna.* La Bible parle aussi d'un châtiment éternel mais jamais de tourments éternels et entre les deux il y a de la marge. En anglais, le mot pour enfer est *hell,* dérivé d'une racine anglo-saxonne qui signifie « cacher » (voir *Webster's New International Dictionary,* deuxième édition, page 1158). Par conséquent, le dictionnaire définit le mot *hell* comme suit: « Le séjour des morts ou des âmes après la mort; LA TOMBE qui correspond au *schéol* de l'hébreu et à l'*hadès* du grec. » Loin d'être un lieu de feu éternel, la tombe est un endroit froid et ténébreux qui renferme ou cache les morts.

Certes, diront certains, la tombe est bien l'endroit où l'on dépose le cadavre, mais l'âme du méchant, elle, s'en va dans un lieu de tourments ardents. Si tel est le cas cependant, l'homme doit posséder une âme immortelle, indestructible, séparée et distincte du corps. Or, pareille idée est antiscripturale; la Bible ne dit pas en effet que Dieu donna à l'homme une âme, mais que l'homme devint une âme (Genèse 2:7). L'homme *est* donc une âme et ne *possède* pas une âme séparée et distincte de son corps. De plus, la Bible déclare sans équivoque qu'une âme peut mourir, elle n'est donc pas immortelle. Nous lisons à deux reprises dans la prophétie d'Ezéchiel (chapitre 18, versets 4 et 20): « L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. » Adam devint une âme, il pécha et il mourut (Genèse 5:5). Nous sommes tous des âmes, nous péchons et nous mourons tous. Même une âme parfaite meurt car nous lisons que Jésus, homme parfait, a « livré son âme à la mort ». — Isaïe 53:12, *Crampon.*

On ne souffre pas dans l'enfer

Pour souffrir il faut être en vie et pourtant la Bible affirme que quand les hommes meurent « leur souffle s'en va, ils rentrent dans la terre, et ce même jour leurs desseins périssent ». C'est pourquoi « les morts ne savent rien » et « il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse, dans le séjour des morts, où tu vas ». Nous lisons aussi: « Celui qui meurt n'a plus ton souvenir; qui te louera dans le séjour des morts? » — Psaume 146:4; Ecclésiaste 9:5,10; Psaume 6:6.

Personne n'est assez dénué de sens pour croire que les bêtes ont une âme immortelle qui souffre dans un purgatoire ou un enfer après leur mort. La Bible montre que les animaux sont des âmes vivantes comme les hommes et qu'à leur mort les uns comme les autres périssent. Il est en effet écrit: « Le sort des fils de l'homme et celui de la bête sont pour eux un même sort; comme meurt l'un, ainsi meurt l'autre, ils ont tous un même souffle, et la supériorité de l'homme sur la bête est nulle; car tout est vanité. Tout va dans un même lieu; tout a été fait de la poussière, et tout retourne à la poussière. » — Ecclésiaste 3:19,20; voir aussi Genèse 1:30, *Darby* et Nombres 31:28, *Darby, note marginale.*

Pour être conséquents, ceux qui croient que l'enfer est un lieu de tourments ardents doivent également croire que Jésus-Christ, homme parfait pourtant, y alla après sa mort puisqu'il fut prédit à son sujet: « Car vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer [schéol]. » (Psaume 15:10, *Glaire et Vigouroux).* L'apôtre Pierre cite ce verset et l'applique au Christ, disant: « Car vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer [hadès]. » (Actes 2:27, *Glaire et Vigouroux).* Ces divers passages des Ecritures sont faciles à comprendre lorsqu'on rejette les dogmes païens de l'immortalité de l'âme et d'un enfer brûlant et qu'on accepte à leur place la simple vérité biblique selon laquelle l'enfer est la tombe et l'homme une âme mortelle.

Le châtiment des méchants

Même pour le crime le plus odieux, les tribunaux humains n'infligent pas des tourments mais bien la peine de mort. La justice divine serait-elle moins clémente que la justice des hommes? Dieu n'est nullement un sadique diabolique. Lui aussi impose la peine capitale, il punit les méchants incorrigibles d'une destruction définitive, d'une mort sans espoir de résurrection et non de tourments éternels. La profonde vallée près de Jérusalem, appelée Géhenne, où l'on incinérait les immondices de la ville, symbolisait bien une telle destruction. Cette vallée ne pouvait en aucune façon symboliser un lieu de tourments car on n'y jetait aucun criminel ou animal vivants mais uniquement ce qui était destiné à l'annihilation. C'est pourquoi, quand Dieu prévient les

méchants que leur sort sera la Géhenne et non pas le *schéol* ou l'*hadès* (la tombe), cela signifie qu'ils seront détruits éternellement, retranchés sans espoir d'une résurrection. — Matthieu 25:46.

Aux temps bibliques on appelait les geôliers des « tourmenteurs » ou « bourreaux » (Matthieu 18:34). Par conséquent, quand la Bible dit que le Diable et ses suppôts seront tourmentés « jour et nuit, aux siècles des siècles », elle veut dire par là qu'ils seront retenus captifs dans une mort éternelle. Ce langage symbolique ne renferme aucune pensée de souffrance car dans le même chapitre de l'Apocalypse, l'étang de feu où ils sont précipités est appelé « la seconde mort ». Les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les idolâtres et tous les menteurs auront le même sort car « leur part sera dans l'étang ardent de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort ». — Apocalypse 20: 14,15; 21:8; 14:10,11; 20:10.

Si, faisant abstraction de toute idée préconçue et de toute tradition humaine, nous nous laissons instruire par la Parole de Dieu, la Bible, nous n'éprouverons aucune difficulté à éclaircir cette importante question.

Les agissements criminels de la police du Québec sont dévoilés devant la Cour suprême du Canada

SI L'ON vous racontait que des policiers ont fait irruption dans une réunion chrétienne, interrompant le culte divin, qu'ils ont confisqué une Bible et d'autres publications religieuses, qu'ils se sont saisis du ministre officiant en plein milieu de son sermon et qu'ils ont sommé l'assistance de quitter les lieux, vous diriez sans doute que cela a dû se passer dans un pays totalitaire, car aucune nation démocratique ne tolérerait pareille façon d'agir.

Détrompez-vous cependant, car c'est au Canada que ces incidents ont eu lieu. Les 4, 5 et 6 mai 1955, la Cour suprême du Canada, siégeant à Ottawa, prit connaissance de cet acte ignoble de persécution de chrétiens par la police de la province de Québec. Les comptes rendus des débats, radiodiffusés et publiés dans la presse, étonnèrent et révoltèrent tous les Canadiens épris de liberté.

Les incidents qui donnèrent lieu à ce procès se passèrent l'après-midi du dimanche 4 septembre 1949. Dans le petit village de Chapeau (Québec), le groupe local des témoins de Jéhovah tenait sa réunion hebdomadaire au domicile de M. Esymier Chaput, le ministre responsable. Une trentaine d'auditeurs écoutaient une conférence biblique sur le sujet « La sécurité dans la crise mondiale ». Le ministre d'un autre groupe de témoins de Jéhovah prononçait cet exposé qui avait commencé à 14 heures et devait durer une heure. Tout alla bien jusqu'à 14 h. 40 quand trois jeunes agents de la police provinciale (les nommés Chartrand, Romain et Young) firent irruption dans la cour. A leur demande, M. Chaput les laissa entrer dans la maison. L'orateur lisait justement un passage de la Bible catholique de *Douay*. Bien que n'étant pourvu d'aucun mandat ou autre autorisation, les policiers lui arrachèrent la Bible des mains et confisquèrent toutes les autres publications se trouvant sur la table. Ils sommèrent les assistants de quitter la maison, enlevèrent de force le ministre officiant, le conduisirent à la rivière à quelques kilomètres de l'endroit et lui ordonnèrent de quitter la province. La Bible et les autres publications n'ont jamais été restituées à leur propriétaire.

M. Chaput intenta un procès à la police, l'inculpant de violation de domicile, d'affront à ses amis et de confiscation illégale de sa Bible et d'autres écrits. Il poursuivit les agents en dommages-intérêts, seul moyen de dévoiler l'illégalité de leurs agissements devant un tribunal. Dans les plaidoiries prononcées lors du procès, on demanda que soit prise une décision constitutionnelle qui mettrait fin aux efforts des autorités du Québec visant à abolir la liberté des cultes.

Tous les tribunaux du Québec déboutèrent les témoins de Jéhovah de leur demande. La plus haute cour de cette province alla jusqu'à déclarer légitime ces actes criminels de la police. Avec mépris, elle écarta la question de leur constitutionnalité comme étant une tentative de la part de M. Glen How — témoin de Jéhovah et avocat de Chaput — pour « outrepasser les bornes naturelles du litige ». Bien que la police eût avoué que le ministre du culte lisait simplement un passage de la Bible, ce tribunal accusa les témoins de Jéhovah de sédition, accusation absurde s'il en fut.

En dernier ressort, la Cour suprême de la nation fut saisie de l'affaire. Pendant trois jours, on exposa aux neuf juges attentifs, les détails de cet acte honteux de persécution religieuse dans la province arriérée de Québec. M. How accusa la police d'avoir interrompu un culte religieux, d'avoir volé des écrits et d'avoir enlevé un ministre de force après l'avoir empêché d'accomplir son service.

M. Labelle, l'avocat de la police, essaya de justifier les agissements de celle-ci mais ses faibles arguments furent réduits à néant par les questions que lui lancèrent les neuf juges. Il prétendit notamment que les policiers avaient agi en toute bonne foi, qu'ils avaient reçu des plaintes et qu'ils avaient voulu éviter des troubles.

Dans son compte rendu du procès, le *Journal* d'Ottawa du 6 mai 1955, reproduisit les extraits suivants des débats: « On demanda à M. Labelle d'où provenaient les plaintes contre la réunion. Le Juge Tasche-

reau répondit succinctement: « Le père D.-J. Harrington » (curé de Chapeau) téléphona au poste de police et le » commissaire envoya trois agents avec l'ordre de mettre » fin à la réunion et de confisquer les publications. » « Mais pourquoi confisquer la Bible? » demanda le juge Locke. M. Labelle prétendit qu'on avait voulu prévenir une infraction à la loi. « Le crime consistait donc à lire » la Bible catholique? demanda le juge Taschereau. Les » agents ne se sont même pas donné la peine de faire » une enquête. Ils auraient dû constater que leurs crain- » tes étaient dénuées de fondement. » « Ils avaient reçu » l'ordre formel de mettre fin à la réunion », dit le juge Abbott. « Oui, c'était uniquement dans ce dessein qu'ils » y sont allés », ajouta le juge Taschereau. « Il s'agissait » donc d'interrompre la réunion d'abord et de faire l'en- » quête par la suite », lança le juge Rand. » — Le *Star* de Montréal, 6 mai 1955.

Et voici un extrait du compte rendu du *Citizen* d'Ottawa: « Le juge Taschereau: « Je n'ai jamais en- » tendu dire qu'on pouvait commettre un crime en toute » bonne foi. La violation de ce domicile constitue une » infraction à l'article 199 du Code pénal (interdisant » l'interruption d'un culte religieux). La police aurait- » elle le droit d'interrompre le culte dans une église pro- » testante ou catholique pour la simple raison qu'elle le » jugerait illégal? »

Répondant à l'allégation selon laquelle la police croyait la réunion séditieuse, le juge Taschereau poursuivit: « J'ai la ferme conviction que le prétexte de sédition n'a été imaginé qu'après coup. Les agents sont allés chez Chaput uniquement pour interrompre la réunion. » — Le *Citizen* d'Ottawa.

A M. Labelle, qui prétendit que la réunion aurait pu donner lieu à des actes de violence, le juge Kellock répliqua: « Pourquoi alors les agents n'y sont-ils pas allés pour la protéger contre des agresseurs éventuels au lieu de l'interrompre eux-mêmes? »

Les juges de la Cour suprême semblaient unanimes dans leur condamnation des agissements de la police. Cependant, l'affaire comportait la question — bien plus importante que celle des dommages-intérêts — des libertés civiles et constitutionnelles. Elle mettait en doute la constitutionnalité des ordonnances provinciales invoquées par la police pour justifier sa façon d'agir. Au dernier moment, M. Labelle retira les arguments qu'il avait fondés sur ces ordonnances afin de pouvoir demander à la cour de ne pas statuer sur leur constitutionnalité.

Un article dû à la plume de Judith Robinson, célèbre journaliste canadien, relate ce que firent les juges. Nous citons: « La Cour suprême du Canada leva la séance, réservant son jugement quant aux dommages-intérêts à allouer, et refusant de se prononcer sur le litige constitutionnel concernant la liberté religieuse. (...) Tel fut l'aboutissement décevant de la longue lutte (elle avait duré cinq ans) qui avait pour but de provoquer une décision judiciaire à ce sujet. Après des mois et des années de tergiversations et d'atermoiements juridiques, et en dépit de deux jugements défavorables prononcés par les tribunaux supérieurs de la province de Québec, ainsi que d'incessantes persécutions, le groupement religieux connu sous le nom de témoins de Jéhovah, avait réussi à saisir la Cour suprême du Canada (dont la décision est définitive) de ce litige concernant la liberté religieuse. Les neuf juges de cette haute cour se montrèrent bien disposés envers les témoins de Jéhovah et examinèrent leur cause avec le plus grand soin, démolissant par leur interrogatoire les arguments des défendeurs. Toutefois, ils refusèrent de se prononcer sur la question d'importance capitale pour les deux parties, celle de la liberté religieuse. Glen How, l'avocat de l'appelant, protesta en vain contre leur décision. (...) La Cour suprême décida à l'unanimité de ne pas prendre connaissance de cette question. Incontestablement, il faut des mobiles bien puissants et une exceptionnelle persévérance, pour chercher avec tant d'acharnement à obtenir justice. »

Depuis des années, les témoins de Jéhovah au Québec endurent des persécutions odieuses. Dans l'intérêt de la justice, et afin de faire cesser de tels outrages, la Cour suprême du Canada aurait dû prononcer une décision constitutionnelle décisive. Toutefois, même si elle se borne à trancher la question des dommages-intérêts, ce sera déjà une victoire pour les témoins de Jéhovah, victoire qui contribuera à mettre fin aux atteintes à la liberté religieuse et à modérer le zèle de la police du Québec, qui ne pourra plus agir arbitrairement. Les témoins de Jéhovah continueront à recourir aux tribunaux aussi longtemps qu'ils en auront la possibilité, mais ils comptent surtout sur Jéhovah Dieu et Jésus-Christ pour protéger leur œuvre de prédication.

? CONNAISSEZ-VOUS LA RÉPONSE? ?

- Comment les fabricants de cigares sont-ils parvenus à augmenter la vente de leurs marchandises? p. 3, § 6.
- Quelle conception les anciens se faisaient-ils du Diable? p. 4, § 5.
- Qu'est-ce qui prouve que le Diable est plus qu'une simple personnification du mal? p. 5, § 2.
- Quels faits prouvent que le travail est indispensable au bonheur? p. 6, § 3.
- Comment découvrit-on qu'en travaillant moins d'heures, l'ouvrier d'usine augmente son rendement? p. 7, § 2.
- Quels furent les effets des radiations de la bombe atomique lâchée sur Hiroshima? p. 8, § 3.
- Quelle fut l'étendue de la cascade radio-active qui suivit la première expérience thermonucléaire? p. 8, § 6.
- Quelles craintes d'éminents savants atomistes expriment-ils, quant aux dangers nucléaires qui menacent le genre humain? p. 9, § 6.
- Qu'est-ce qui prouve que l'enfer n'est pas un lieu de souffrances? p. 12, § 7.

La « mission » de l'Allemagne

La récente visite du chancelier Adenauer à Moscou et le rétablissement des relations diplomatiques entre la République fédérale allemande et l'Union soviétique ramènent au premier plan le rôle de l'Allemagne dans la conjoncture actuelle. Le *New York Times* du 11 septembre écrivit à ce sujet: « Les enjeux en Allemagne sont immenses. Sa population de 70 000 000 est l'une des plus travailleuses de l'Europe. (...) Il était inévitable que l'Allemagne devienne le nœud des difficultés qui séparent l'Est de l'Ouest, car elle pourrait rompre l'équilibre des puissances. » Quelques semaines plus tôt, le même journal avait publié des extraits d'un livre écrit par le chancelier Adenauer dans lequel il explique la « mission » de son pays. Il y dit notamment: « Seul un barrage érigé par les nations libres de l'Europe et soutenu par les autres nations libres du monde pourra arrêter l'avance du bloc communiste. L'examen d'une carte révèle que l'Allemagne est au cœur même de ce barrage. Si le milieu du barrage n'est pas fermé pour résister à la pression communiste, le déluge du communisme engloutira l'Europe tout entière. La mission de l'Allemagne — la mission historique de l'Allemagne (sic) — dans cette ère si critique pour l'Europe et pour toute l'humanité est parfaitement claire. L'Allemagne doit aider à construire ce barrage et faire tout ce qui est dans son pouvoir pour qu'aucune brèche n'y soit ouverte. Sachant ce que c'est que d'être un satellite du communisme russe, l'Allemagne a accepté cette mission. Elle sait que l'enjeu est le salut de la civilisation occidentale qui s'est développée sur un fondement chrétien. (...) L'intégration de l'Europe est indispensable. Je suis persuadé que c'est le seul moyen de sauver l'Occident chrétien. (...) Que l'on ne s'y trompe pas! Le pouvoir réel n'appartient plus à l'Europe. Il y a trente ou quarante ans, les puissances européennes décidaient le sort du monde. Mais les déchirements de l'Europe et les progrès techniques ont mis fin à cet état de choses. Il serait inutile que l'Europe cherche à reprendre ce pouvoir perdu. Désormais, elle a une autre mission qui est peut-être encore plus grande. Elle a la mission de préserver la culture occidentale pour toute l'humanité et de conserver la paix du monde. » Ainsi, le très catholique chancelier Adenauer met sur un plan quasi-mystique la « mission » de son pays qu'il n'hésite pas à appeler la mission de l'Europe tout entière. Il ne fait là qu'exprimer le rêve des ultramontains qui préconisent l'intégration de l'Europe catholique comme rempart contre le communisme. Pour ceux-là, la détente actuelle entre l'Est et l'Ouest est un problème fâcheux.

« L'Eglise et la coexistence »

Sous ce titre, le *Manchester Guardian* a consacré le mois dernier un éditorial à la réaction de l'Eglise catholique devant la détente. Il écrivit, entre autres: « L'organe jésuite à Rome, *Civilta Cattolica,* publia dernièrement un avertissement sévère contre la politique communiste de coexistence, qualifiant d'inutiles les débats entre catholiques et communistes. Un groupe de catholiques polonais, dits « progressifs », qui avait encouragé de tels débats dans le cadre d'une organisation de jeunesse en Pologne, a vu son journal *Aujourd'hui et Demain* mis à l'Index par le Saint-Siège. » De son côté, *Le Monde* écrivit: « L'interdit jeté il y a quelques semaines par le Saint-Siège sur deux publications de la maison polonaise d'éditions catholiques Pax pose de nouveau pour beaucoup de chrétiens occidentaux le problème de la « coexistence » des catholiques et des marxistes. » L'un des membres du groupe polonais déclara au correspondant du *Monde:* « L'interdit jeté par le Saint-Siège sur notre hebdomadaire *Dzis i Jutro* nous a douloureusement frappés. Si nous sommes, bien entendu, prêts à nous soumettre aux décisions de Rome, nous espérons cependant que tout n'est pas dit et que le problème pourra être réglé dans le cadre des règles et des principes de l'Eglise. Le ton violent adopté par l'*Osservatore Romano* envers les catholiques polonais qui prennent part à la vie publique en Pologne crée des difficultés pour le catholicisme polonais. (...) On nous a attribué parfois l'intention d'établir une sorte de synthèse entre le catholicisme et le marxisme. C'est une absurdité ou une calomnie. Nous rejetons sans équivoque l'ensemble de la philosophie matérialiste, mais nous ne voyons pas quelles objections peuvent être soulevées à notre collaboration franche et sincère pour la construction socialiste de notre pays. En d'autres termes, notre slogan pourrait être: collaboration sur le plan économique, compétition dans le domaine culturel. Mais le succès de notre « coexistence » dépend encore et toujours de la conjoncture mondiale et singulièrement de la détente internationale. Dans une atmosphère de paix et de sécurité, la « compétition culturelle » peut donner ses résultats les plus fructueux. Qu'il me soit permis de m'étonner enfin de voir la position des catholiques en pays socialiste si âprement examinée et critiquée. La « déchristianisation » dans les régimes capitalistes est un fait reconnu. Entend-on jamais parler, pourtant, de condamnation ou de blâme dans ces pays? Si l'on compare, après dix ans de régime socialiste, la ferveur et la position du catholicisme polonais avec celles de certains pays bourgeois, on peut vraiment se demander ce qui, en définitive, est le plus dangereux pour nous, du capitalisme ou du marxisme. » De ce qui précède, il ressort que l'Eglise n'admet aucune « coexistence » et que la détente actuelle entre l'Est et l'Ouest gêne le Vatican dans sa croisade contre le communisme.

Aveux d'un prêtre

Dans une brochure intitulée « Problèmes religieux dans un pays sous régime communiste », un prêtre ayant vécu derrière le rideau de fer explique pourquoi tant de catholiques n'ont pas tenu bon devant le communisme. Il écrit, notamment: « Nous n'étions pas assez unis. Nous avons été négligents envers nos fidèles. Notre vie publique et privée, nos institutions, n'étaient pas assez pénétrées de l'esprit de l'Evangile. Nous n'avons pas formé nos fidèles à une conception de vie solide et complète comme le font les communistes. Leurs connaissances religieuses sont restées trop souvent au niveau de l'enfance. Des agents communistes enthousiastes et infatigables vont de village en village, d'une maison à l'autre, pour répandre leur évangile, tandis que nous nous sommes parfois contentés d'attendre nos fidèles dans nos églises ou nos écoles. Nous avons négligé la charité. La propagande communiste nous a classés parmi les bourgeois. Dans le « couvent de concentration » nous avons reconnu que cela n'était pas sans fondement. Nous avons souvent mangé à satiété et vécu dans des maisons bien chauffées sans nous soucier du Christ qui souffrait de faim et grelottait de froid dans nos frères, sous nos fenêtres. Ou si nous leur donnions quelque chose, ce n'étaient que les miettes qui ne pouvaient plus être mises sur notre table. Or, nos maisons n'auraient-elles pas dû être des centres vivants de la charité du Christ? Même des institutions (hôpitaux, écoles, etc.) qui avaient été fondées pour servir gratuitement aux pauvres, pour l'amour de Dieu, ne furent souvent accessibles qu'aux riches qui pouvaient payer leur pension. Dans les conflits sociaux de notre temps nous avons souvent — au moins moralement — appuyé les plus riches. Ou du moins nous n'avons pas osé protester contre les injustices sociales par crainte de perdre les aumônes de nos bienfaiteurs, qui, par ailleurs, n'étaient pas toujours parmi les chrétiens les plus fervents. Tout ceci a produit chez les pauvres et les ouvriers l'impression que nous n'appartenons pas à leur classe, mais à la classe dirigeante. Aussi croient-ils à la propagande communiste qui nous met dans le même sac que les capitalistes. Et ainsi toute la haine que le communisme fomente dans le cœur des ouvriers contre les bourgeois et les capitalistes, rendus par lui responsables de tous les maux du prolétariat, se reporte aussi sur les prêtres. » Beaucoup trouveront que les aveux de ce franc ecclésiastique pourraient s'appliquer tout aussi bien de ce côté du rideau de fer.

La télévision, bienfait ou piège?

Le périodique américain *U. S. News and World Report* vient de publier un rapport sur l'effet de la télévision sur la vie aux Etats-Unis. Il en ressort que la vie de famille s'en trouve profondément modifiée. A la question « Pensez-vous que la télévision a changé votre façon de vivre? » une ménagère répondit: « Nous ne faisons plus de sorties en famille ou de pique-niques parce que les enfants ne veulent pas manquer leurs programmes favoris. » S'agit-il là d'un cas isolé? L'enquête a révélé que sept enfants sur dix aux Etats-Unis regardent la télévision tous les soirs de 18 heures à 20 heures. Les défenseurs de la télévision disent que les enfants apprennent beaucoup de choses par ce moyen plus facilement que d'aucune autre manière. Mais les critiques répondent que très peu de programmes sont instructifs et que le temps qu'auparavant les enfants consacraient à l'exercice au grand air ou à la lecture est perdu aujourd'hui devant un écran de télévision. Le rapport reproduit la conversation suivante entre un courtier de bourse newyorkais et le reporter: « Mes enfants ne lisent pas beaucoup, c'est-à-dire, ils ne peuvent pas. — Vous voulez dire qu'ils n'aiment pas lire. — Non, je veux dire qu'ils ne peuvent pas, ou du moins à grand-peine. C'est à peine si mon fils de 13 ans sait lire. — Voulez-vous dire qu'il ne pourrait pas lire un jour-

nal? — Très difficilement!» Non seulement les enfants américains lisent moins, mais leurs parents aussi. Les Américains dépensèrent treize millions de dollars de moins pour l'achat des livres en 1954 qu'en 1953. Une ménagère du New-Jersey déclara au reporter: «Dans le temps, je lisais quatre ou cinq livres par mois mais maintenant je ne lis plus parce que mon mari préfère regarder la télévision et je ne peux tout de même pas aller dans une autre pièce pour lire. J'ai essayé de lire pendant qu'il regardait l'écran, mais je n'arrivais pas. L'écran vous attire comme un charme. C'est pourquoi nous appelons notre poste le Malin. Je sais qu'une personne intelligente devrait pouvoir y résister, mais petit à petit on en devient esclave.» Le journal britannique *Manchester Guardian*, commentant le rapport américain, opina: «Il est évident que la télévision est en voie d'apporter de grandes et durables modifications au peuple américain et il y a des indices qu'elle fera autant au peuple britannique.»

La production agricole augmente — Le nombre de bouches à nourrir aussi!

Le monde produit aujourd'hui 25 pour cent plus de riz, de lait et de coton qu'avant la guerre, 30 pour cent plus de blé, de matières grasses et de viande, 50 pour cent plus de fruits et de sucre, et 80 pour cent plus de caoutchouc. Tels sont les faits publiés dans un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Mais le même rapport révèle également que dans de nombreux pays d'Extrême-Orient et dans certains pays de l'Amérique latine, le niveau de la consommation alimentaire par habitant est toujours inférieur au niveau, déjà très bas, d'avant guerre. En effet, sur deux milliards et demi d'humains, neuf cent millions seulement disposent du minimum vital alimentaire. Pourtant, le rapport relève que dans les pays «avancés», le taux d'accroissement de la production agricole dépasse celui de l'accroissement de la population, ce qui tend à prouver que même dans son état actuel, la terre, bien cultivée, pourrait subvenir aux besoins de tout le monde. Aussi, personne ne peut blâmer Dieu des famines qui sévissent. Mais Sa Parole nous avertit que de telles disettes seraient un indice, parmi beaucoup d'autres, que Son royaume est proche. Dans le monde nouveau il y aura assez de nourriture pour tous les habitants de la terre, car la prophétie suivante s'accomplira: «Moi, Jéhovah, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. Moi, Jéhovah, j'ai parlé. Je ferai avec elles une alliance de paix; je ferai disparaître du pays les bêtes féroces; ils habiteront en sécurité dans le désert et dormiront dans les forêts. Je ferai d'eux et des environs de ma colline une bénédiction; je ferai tomber la pluie en sa saison: ce seront des pluies de bénédiction. L'arbre des champs donnera son fruit, et la terre donnera ses produits; ils seront en sécurité sur leur terre, et ils sauront que je suis Jéhovah.» — Ézéchiel 34: 24–27; Matthieu 24: 7, *Crampon 1905*.

Ne tenant qu'à un fil!

SE TENIR à un fil ne constitue pas un danger pour une araignée, mais quand la paix de ce monde ne tient qu'à un fil, alors cela frise la catastrophe. Et ceci est d'autant plus vrai que ceux-là mêmes qui tissent la toile de l'intrigue mondiale reconnaissent ne plus y voir d'issue. La perspective d'une conflagration mondiale qui mettrait fin à la civilisation n'est pas encourageante. Mais l'avenir vu à la lumière de la Bible se révèle être très prometteur et devrait nous réjouir. Le périodique *Réveillez-vous!* examine la situation sous cet angle et montre comment et pourquoi les événements mondiaux prouvent l'établissement prochain d'un monde nouveau. En lisant *Réveillez-vous!* vous pourrez vous rendre compte par vous-même combien son message est réconfortant. L'abonnement d'un an, comprenant 24 numéros, ne coûte en France que 350 fr., en Belgique 60 fr. et en Suisse 5 fr. Pour l'obtenir, et mieux vaut le faire aujourd'hui, écrivez à l'une des adresses ci-dessous.

Watch Tower
28, av. Gen. Eisenhower, Bruxelles 3
(Compte chèques postaux: 969.76)

Association «Les Témoins de Jéhovah»
3, Villa Guibert, Paris 16e
(Compte chèques postaux: Paris 6072-27)

Watch Tower
39, Allmendstrasse, Berne 22
(Compte chèques postaux: III 3319)